

Certificat de spécialisation Calcul avancé des ouvrages géotechniques

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Techniciens en géologie, travaux publics, topographie, bâtiment ; ingénieurs et géologues généralistes d'entreprises, de bureaux d'études, de collectivités locales.

Avoir obtenu le certificat de compétence CC77 (ou équivalent).

Diplômes (ou niveau professionnel équivalent) : bac+2 (DUT, BTS, DPCT,...) ou niveau bac+3 (Licence) dans les domaines du génie civil ou de la géologie.

Objectifs

Cette formation correspond aux **besoins de base du métier de géotechnicien** pour travailler dans des bureaux d'études: bureaux d'études de Maîtres d'Œuvre ou d'Entreprises spécialisées, des sociétés d'études des infrastructures routières, autoroutières ou ferroviaires, des collectivités locales et territoriales et des entreprises de Travaux Publics spécialisées en travaux spéciaux.

Compétences

Mis à jour le 19-03-2024



Code : CS6500A

24 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie /
Fateh FAKHARI TEHRANI

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

Chaire de BTP

292 rue St Martin

16-1-24,

75003 Paris

Said Masaoudi

said.masaoudi@lecnam.net

Enseignements

24 ECTS

Prévention de l'impact de nappe sur le bâti

BTP147

3 ECTS

Ouvrages géotechniques

BTP142

3 ECTS

Mécanique des Roches

BTP143

3 ECTS

Géotechnique des ouvrages souterrains

BTP144

3 ECTS

Logiciels géotechniques de fondations, soutènements et stabilité de talus

BTP207

3 ECTS

Modélisation numérique géotechnique

BTP208

3 ECTS

Projet d'ouvrages

BTP209

6 ECTS